# PROGRAMME DE FIDÉLITÉ KENNY U-PULL™ TERMES ET CONDITIONS

# 1. APERÇU DU PROGRAMME

Le programme de fidélité Kenny U-Pull<sup>TM</sup> (« **Programme** ») est une initiative de récompenses client proposée par AMERICAN IRON & METAL COMPANY INC., opérant sous le nom de Kenny U-Pull<sup>TM</sup> (« **Kenny U-Pull**<sup>TM</sup> », « **nous** », « **notre** »). Ce Programme s'adresse aux clients (« **client** », « **vous** », « **votre** ») des établissements participants et est régi par les présentes conditions générales (« **Conditions générales** »). L'adhésion au Programme est conditionnée par l'acceptation intégrale des présentes Conditions. En l'absence de cette acceptation, le client ne pourra être considéré comme admissible.

Le Programme permet aux clients inscrits dans un établissement Kenny U-Pull™ situé au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick ou en Nouvelle-Écosse (« Lieu participant »), et ayant reçu une carte de fidélité physique (« Carte de fidélité »), d'accumuler des points de récompense (« Points ») sur leurs achats admissibles (« Achats admissibles »). Ces Points peuvent ensuite être échangés contre des crédits applicables à des achats, conformément aux modalités décrites dans les présentes Conditions générales.

#### 2. COMMENT PARTICIPER

La participation au programme est gratuite et ne nécessite aucun achat initial.

Pour vous inscrire, vous devez :

- être une personne majeure dans votre juridiction de résidence;
- accepter l'ensemble des présentes conditions générales; et
- compléter votre inscription en vous présentant dans un lieu participant et en fournissant les renseignements suivants : votre nom, numéro de téléphone, adresse courriel, ainsi que votre langue de communication préférée (français ou anglais).

Si vous êtes admissible au programme, une carte de fidélité vous sera remise en personne dans un point de vente participant. Dès sa réception, vous pourrez commencer à accumuler des points lors d'achats admissibles effectués dans les établissements participants.

Les points accumulés sont non transférables et ne peuvent être échangés que par le titulaire de la carte de fidélité.

En cas de perte, votre carte de fidélité peut être remplacée dans un lieu participant. Le solde de points associé à la carte perdue sera transféré à la nouvelle carte, après vérification de votre identité.

Il est de votre responsabilité de protéger votre carte de fidélité et de veiller à ce que vos coordonnées soient exactes et à jour. Kenny U-Pull™ décline toute responsabilité en cas de perte de points résultant d'informations personnelles inexactes ou obsolètes.

Kenny U-Pull™ se réserve le droit de refuser votre participation au Programme si vous ne respectez pas la procédure d'inscription, si vous fournissez des renseignements inexacts ou incomplets, ou si vous refusez d'accepter ou de respecter les présentes conditions générales.

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du programme sont traités conformément à la politique de confidentialité de Kenny U-Pull, accessible à l'adresse suivante: https://kennyupull.com/privacy-policy/.

# 3. COMMENT ACCUMULER DES POINTS

Pour accumuler des points, vous devez présenter votre carte de fidélité au moment d'effectuer un achat admissible dans un établissement participant. Si vous oubliez votre carte, votre identité pourra être confirmée à l'aide de votre nom et numéro de téléphone. Les achats admissibles peuvent être réglés en argent comptant, par carte de débit, carte de crédit ou cartecadeau.

Les achats admissibles incluent :

- Frais d'inscription payés pour accéder à un lieu participant;
- Pièces usagées;
- Batteries;
- Liquides;
- Produits dérivés; et
- Pneus (neufs ou usagés).

Les achats admissibles n'incluent pas :

- Moteurs et transmissions destines à l'exportation;
- Pneus d'exportation
- Noyaux;
- Garanties prolongées;
- Garantie à vie sur les batteries; et
- Ventes et achats de véhicules.

Les points sont calculés en dollars. Votre solde de points apparaîtra sur votre reçu en valeur monétaire et pourra vous être communiqué à tout moment sur demande dans un lieu participant.

Les points sont attribués au taux de 0,01 \$ pour chaque dollar dépensé sur des achats admissibles calculés avant l'application des taxes de vente. Ce taux ne s'applique pas aux frais d'entrée.

Chaque fois que vous payez des frais d'entrée pour accéder à un lieu participant, vous recevrez 1 \$ en points (sauf en Nouvelle-Écosse, où les frais d'entrée donnent droit à 0,80 \$ en points).

Les points ne seront pas attribués rétroactivement pour des achats effectués sans présentation d'une carte de fidélité.

Si un achat admissible est partiellement payé avec des points, les points ne seront pas attribués pour la partie payée avec des points.

#### 4. COMMENT ÉCHANGER DES POINTS

Les points accumulés peuvent être échangés lors de futurs achats admissibles, au même taux que celui auquel ils ont été obtenus. Par exemple, un achat admissible de 50 \$ vous rapportera 0,50 \$ en points, que vous pourrez appliquer à un achat futur.

Les points ne peuvent en aucun cas être échangés contre de l'argent comptant et n'ont aucune valeur monétaire en dehors du cadre du programme. Lorsqu'ils sont utilisés, les points sont appliqués pour réduire le montant total à payer **après** l'ajout des taxes de vente. Leur valeur inclut la TPS/TVQ applicable, ce qui permet au fournisseur de réclamer un crédit ou un remboursement de taxe sur les intrants correspondant à la portion fiscale des points échangés.

Par exemple, si votre achat total est de 100 \$ et que le taux de taxe de vente applicable est de 13%, le montant total à payer avant l'échange de points sera de 113 \$. Si vous échangez 10 \$ en points (taxes incluses), le montant total à payer sera réduit à 103 \$, et la portion fiscale incluse dans les points pourra être réclamée par le fournisseur sous forme de crédit.

Les points peuvent être échangés contre tout achat effectué dans un établissement participant Kenny U-Pull™. Aucun type d'achat n'est exclu de l'échange de points. Il n'existe ni seuil minimal de points requis pour effectuer un échange, ni limite maximale quant au nombre de points pouvant être appliqués à une seule transaction. L'échange de points s'effectue exclusivement en personne au moment du paiement dans un lieu participant, sur présentation de votre carte de fidélité si vous choisissez d'utiliser vos points.

Les cartes de fidélité et les points ne sont pas transférables et ne peuvent pas être attribués, échangés, vendus ou offerts à une autre personne à titre de cadeau. Seul le titulaire de la carte de fidélité est autorisé à accumuler et à échanger des points.

Les points ne peuvent pas être utilisés en combinaison avec d'autres offres promotionnelles sauf sur indication explicite.

Tous les achats réglés avec des points sont couverts par les garanties suivantes, en plus des garanties légales applicables :

- Garantie standard de 15 jours;
- Garantie prolongée de 90 jours (offerte en option à l'achat); et
- Garantie à vie sur les batteries.

#### 5. RETOURS ET AJUSTEMENTS DE POINTS

Si un achat admissible ayant généré des points est retourné en totalité, les points obtenus lors de cette transaction seront déduits du solde de votre carte de fidélité. En cas de retour partiel, une déduction proportionnelle des points sera effectuée en fonction de la valeur de la portion retournée. Dans certains cas, ces ajustements peuvent entraîner un solde de points négatif sur votre carte de fidélité.

Si vous avez échangé des points lors d'un achat qui est par la suite retourné et remboursé, les points utilisés seront recrédités sur votre carte de fidélité. Conformément à notre politique de retour, le solde restant de la transaction remboursée sera émis sous forme de carte-cadeau, sauf dans les cas où un remboursement en argent comptant est requis par la loi applicable.

Tous les soldes de points Kenny U-Pull™ indiqués sur le reçu sont réputés exacts, à moins qu'une erreur ne soit dûment signalée par le client. Kenny U-Pull™ se réserve le droit de retirer, restreindre ou suspendre l'échange de points en cas de fraude de la part du client ou de non-respect des conditions du présent programme.

Les points peuvent expirer en cas d'inactivité de la carte de fidélité sur une période donnée d'un (1) an. Dans ce cas, un avis vous sera envoyé pour vous informer que cette inactivité entraînera l'expiration des points accumulés sur votre carte de fidélité. Cet avis sera transmis au moins 30 jours, mais au plus tard 60 jours avant la date d'expiration.

Kenny U-Pull™ se réserve le droit d'auditer l'activité liée à la carte de fidélité et d'ajuster les points en cas de fraude ou d'utilisation abusive.

#### 6. CHANGEMENTS AU PROGRAMME

Les points accumulés ne sont pas soumis à une date d'expiration, sauf en cas d'inactivité conformément à l'article 5. Toutefois, nous nous réservons le droit de restreindre, suspendre ou modifier les présentes conditions à notre entière discrétion. Les éléments suivants peuvent être ajustés à tout moment:

- Les critères d'admissibilité et les conditions de participation au programme;
- Les modalités de participation des clients au programme;
- Les méthodes d'accumulation des points ainsi que leur taux d'attribution ; et
- Les modalités et le taux de conversion des points lors de leur échange.

Lorsque la loi l'exige, nous vous informerons à l'avance de toute modification apportée aux présentes conditions. Un avis vous sera transmis par courriel, et présentera de manière claire et lisible : la nouvelle clause ou la clause modifiée, la version antérieure de la clause, la date d'entrée en vigueur du changement, vos droits en lien avec cette modification. Cet avis vous sera envoyé entre le 90e et le 60e jour précédant la date d'entrée en vigueur de l'amendement. Le fait de continuer à participer au Programme après réception de cet avis constituera votre consentement aux nouvelles conditions.

Nous pouvons également mettre fin au programme à tout moment en vous fournissant un avis préalable conformément au paragraphe précédent.

### 7. RÉSILIATION

Nous pouvons, à tout moment, suspendre ou mettre fin à votre participation au Programme si vous ne respectez pas les présentes conditions, notamment en cas de fausse déclaration concernant votre admissibilité ou d'utilisation abusive de la carte de fidélité. En cas de résiliation de votre participation, un avis de résiliation vous sera transmis et les points accumulés pourraient également être annulés.

Vous pouvez également choisir de vous retirer du programme à n'importe quel moment. Dans ce cas, les points que vous avez accumulés seront annulés.

Nous nous réservons également le droit de mettre fin au Programme en tout temps, en vous transmettant un avis préalable conformément aux dispositions de la Section 6. Vous disposerez alors du délai indiqué pour échanger vos points accumulés. Une fois ce délai écoulé, tout point non échangé sera perdu.

# 8. COMMUNIQUÉ ET AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

La présente section ne s'applique pas au Québec, dans la mesure où elle y est interdite.

Dans les limites permises par la loi, nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs pouvant apparaître dans le solde de points indiqué sur votre reçu ou communiqué en personne dans un établissement participant. Si des points sont attribués par erreur à votre carte de fidélité, nous nous réservons le droit de déduire, en tout temps et sans préavis, le nombre de points attribués par erreur. Nous ne sommes pas tenus d'honorer une demande d'échange de points ajoutés par erreur à un compte.

Vous acceptez de dégager de toute responsabilité Kenny U-Pull, ainsi que ses filiales, sociétés affiliées, divisions, partenaires tiers participant au programme, de même que l'ensemble de ses dirigeants, administrateurs, représentants et employés (collectivement les « **parties libérées** »), à l'égard de toute réclamation, perte, dommage, dépense ou coût, découlant du programme ou s'y rapportant, y compris, sans s'y limiter, votre participation au programme, le remboursement, l'utilisation ou la mauvaise utilisation de tout article obtenu en échange de Points, ou toute autre situation liée au programme.

En aucun cas Kenny U-Pull, ses administrateurs, représentants, dirigeants ou employés, ne pourront être tenus responsables de perte ou dommage — direct, indirect, particulier, accessoire, punitif ou consécutif — de quelque nature que ce soit, découlant de votre participation au programme. Cela inclut, sans s'y limiter, les dommages liés à toute modification ou annulation du programme.

Dans la mesure permise par la loi, tous les aspects du programme sont offerts « tels quels », sans aucune condition, déclaration ni garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, sans s'y limiter, toute garantie implicite de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de non-violation.

#### 9. COMMUNICATIONS

En vous inscrivant au programme, vous accepterez de recevoir des communications par courriel et par message texte de la part de Kenny U-Pull™. Vous reconnaissez également que Kenny U-Pull™ peut promouvoir et faire la publicité de ses services par divers moyens afin d'enrichir votre expérience en :

- vous contactant par courriel, message texte, téléphone ou courrier postal;
- vous présentant des publicités ciblées de Kenny U-Pull, de ses filiales, sociétés mères, entreprises liées, associées, connectées ou affiliées, jugées pertinentes pour vous; et
- vous proposant des produits, offres, communications et recommandations personnalisées.

Si vous choisissez de ne pas vous inscrire, Kenny U-Pull™ pourra néanmoins vous contacter par courriel, message texte, téléphone ou courrier pour toute communication liée à votre carte de fidélité, ainsi que pour toute autre correspondance que Kenny U-Pull™ est légalement tenu ou autorisé à vous transmettre.

Vous pouvez à tout moment refuser de recevoir des communications promotionnelles en suivant les instructions de désabonnement incluses dans nos courriels et messages texte, ou en nous contactant directement. Le fait de vous désinscrire n'aura aucune incidence sur votre participation au programme ni sur la réception des communications transactionnelles liées à votre carte de fidélité.

#### **10. CONFLITS ET CONTACTS**

En cas de litige ou de demande de renseignements, un représentant de Kenny U-Pull™ du point de service participant remplira un formulaire au nom du client. Le formulaire complété sera soumis par le directeur de succursale pour analyse. Après réception et évaluation, un représentant de Kenny U-Pull™ communiquera avec le client afin de faciliter la résolution.

# 11. GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions constituent l'intégralité de l'entente entre vous et Kenny U-Pull™ relativement au programme, et remplacent toute entente antérieure, quelle qu'en soit la nature.

Kenny U-Pull™ se réserve le droit de céder ou de transférer, sans préavis, ses droits et obligations en vertu des présentes conditions.

Le fait pour Kenny U-Pull™ de ne pas exercer un droit, un pouvoir ou un recours prévu aux présentes ou reconnu en droit, ou de le faire avec retard, ne saurait être interprété comme une renonciation à ce droit, pouvoir ou recours. L'exercice partiel ou ponctuel d'un droit, d'un pouvoir ou d'un recours n'empêche en aucun cas son exercice ultérieur ni l'exercice de tout autre droit, pouvoir ou recours.

Si l'une des dispositions des présentes conditions est jugée invalide, illégale ou inapplicable, cette décision n'aura aucune incidence sur la validité ou l'applicabilité des autres dispositions, qui demeureront pleinement en vigueur.

Les présentes conditions sont régies et interprétées conformément aux lois de la province de résidence du client au moment de son inscription au programme.